

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINTE FOY SAINT SULPICE

SEANCE DU 11 SEPTEMBRE 2024

Del2024-09-32

Date de la convocation : 3 septembre 2024

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Nombre de membres excusés : 1

Nombre de membres absents : 0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202210-20240911-DEL2024-09-32-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/09/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le onze septembre, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Sainte Foy Saint Sulpice, dûment convoqués, se sont réunis, en session ordinaire, salle du conseil municipal en Mairie, sous la présidence de Monsieur Mickaël MIOMANDRE, Maire

PRESENTS : Messieurs MIOMANDRE M. - PONVIANNE G. - COUTURIER A. – DE OLIVEIRA F. - DUINAT J. – JURINE T. – PALLUAT DE BESSET D. – REBOUX A.– RICO S. – THIVOLET D. – VERCHERAND P. – BARROUX V. – MOREL P. - TRICAUD M..

ABSENT(S) EXCUSE(S) : Monsieur VIAL F.

ABSENT : 0

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame MOREL Paulette

OBJET : CAMERAS DE VIDEOPROTECTION - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE L'ENVELOPPE REGIONALE – Installer un système de sécurisation sur les espaces publics :

Monsieur le Maire présente le projet d'installation de caméras de vidéoprotection dans le bourg (carrefour de la boulangerie, école).

Le montant des travaux s'élève à 4 224,00 € HT.

Monsieur le Maire propose de solliciter la subvention au titre de l'enveloppe régionale pour l'installation d'un système de sécurisation sur les espaces publics, pour aider à l'acquisition et à l'installation de caméras de vidéoprotection dans le bourg de la commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Décide de solliciter une subvention au titre de l'enveloppe régionale pour aider à l'acquisition et à l'installation de caméras de vidéoprotection dans le bourg ;**
- **Charge Monsieur le Maire de constituer le dossier ;**
- **L'autorise à signer toutes les pièces y afférant.**

Fait à Sainte Foy Saint Sulpice, le 11 septembre 2024

Le Maire
Mickaël MIOMANDRE



La secrétaire de séance,
Paulette MOREL